

05 déc 2017 -14:47

Les stages d'immersion à la Douane et dans le secteur privé !

Le 30 novembre, DSV Belgium en SCOTT (Europe) Distribution Center NV ont signé un contrat de stage avec la Douane afin d'officialiser les stages d'immersion. Il s'agit d'un projet pilote auquel participeront plusieurs entreprises.

Les collaborateurs de la Douane participent ainsi à des stages d'immersion dans les entreprises privées. Réciproquement, les personnes provenant des entreprises peuvent également acquérir des connaissances en douane. Dans les deux cas, des accords sont conclus entre les deux parties afin de protéger la confidentialité de ces connaissances. Un projet-pilote a été mis en route avec les partenaires-AEO (opérateurs économiques agréés). Afin d'assurer cette confidentialité, ces entreprises ont fait l'objet d'un contrôle et d'une auto-évaluation approfondis et sont reconnues comme des partenaires en douane fiables dans la chaîne logistique.

Le Ministre des Finances, Johan Van Overtveldt dit à ce sujet : "Cette initiative est en bel exemple du fil rouge issu du plan stratégique de la Douane, dans lequel nous travaillons à une collaboration efficiente entre la Douane et le secteur privé. L'échange d'expérience et de réflexions mutuelles contribue à cela."

Ces derniers mois, la Douane et les représentants des entreprises ont développé ce concept novateur afin de comprendre davantage leur fonctionnement réciproque. L'objectif est que les agents de l'AGDA acquièrent un aperçu du fonctionnement des services qui entrent en contact avec la Douane comme l'expédition ou l'entreposage. De même pour les stagiaires provenant des entreprises pour qui l'objectif est d'avoir un aperçu général du fonctionnement et de la culture de ce service public, en passant par divers départements des douanes.

Ce projet pilote sera lancé ce mois-ci avec les sociétés DSV et SCOTT (Europe) Distribution Center NV. A l'issue du stage qui durera maximum 2 semaines, le stagiaire devra établir un rapport sur ses connaissances et son expérience nouvellement acquises. A la fin du mois de février, lorsque les premiers projets pilotes seront terminés, les parties évalueront la valeur ajoutée de ce projet.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be